

PROCÈS-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002

N° EFR-23-004329

Valable 5 ans à compter du 02 novembre 2023

Demandeur	VEROTEX AG Bahnhofstr. 38 95236 STAMMBACH Allemagne
Référence commerciale	VEROFLEX 5023
Description sommaire fournie par le demandeur	Tissu composé de 100% polyester avec une enduction acrylique colorée et ignifugée dans la masse sur une face.
Masse surfacique déterminée par le laboratoire	350 g/m ² ± 10%
Épaisseur mesurée par le laboratoire	0,33 mm ± 10%
Coloris	Tous coloris
Utilisation	Protection solaire intérieure

Nature des essais :

- **NF P 92-507 (2004)** : Sécurité contre l'incendie - Bâtiment - Matériaux d'aménagement - Classement selon leur réaction au feu
- **NF P 92-503 (1995)** : Essais de réaction au feu des matériaux - Essai au brûleur électrique applicable aux matériaux souples
- **NF P 92-504 (1995)** : Essais de réaction au feu des matériaux - Essai de persistance et mesure de vitesse de propagation de flamme

Classement :

M1

Valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE

Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : Non limitée à priori

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais n°EFR-23-004329-BE du 24 novembre 2023.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Efectis France est agréé pour les essais de réaction au feu selon l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 5 février 1959.

Les Avenières Veyrins-Thuellin, le 24 novembre 2023

X


Laure BARBIER

Chargé d'affaires
Signé par : Laure BARBIER

X


Lise RODIER

Superviseur Essais
Signé par : Lise RODIER